

Chers parents,

Les inscriptions pour le centre sportif Municipal « été 2023 » seront ouvertes le vendredi 26 mai 2023 à partir de 9h.

Les stagiaires seront pris en charge à L'école Blotterie (4, rue des hirondelles) de 8h/9h à 17h (restauration et goûté sur place)

Veuillez trouver en pièce jointe la planification des activités pour l'été.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant pour deux semaines dans un premier temps.

A partir du 5 juin 2023 en fonction des places restantes, il vous sera possible de réserver des semaines supplémentaires.

Les inscriptions se feront par internet sur le site de la ville à partir du Vendredi 26 mai 2023 au matin sur www.jouelestours.fr/inscriptioncsm (Pas avant) :

Il est important de joindre les documents afin de finaliser l'inscription.

Via le site, il vous sera possible de remplir la fiche d'inscription (sanitaire), consulter les modalités d'inscription et le règlement intérieur du centre.

Les parents dont les enfants ont participé au CSM d'hiver, de printemps voire de l'été dernier, n'auront pas besoin de refaire le dossier en totalité. Ils devront nous joindre :

- La fiche d'inscription ou fiche sanitaire
- Le dernier justificatif CAF
- Vérifier aussi la date de validité de l'assurance « responsabilité civile ».

Pour les nouvelles inscriptions, les documents devront nous être envoyés :

- Soit par mail : e.reig@jouelestours.fr / sports@jouelestours.fr
- Soit via le site de la ville : www.jouelestours.fr/inscriptionscsm. Vous aurez la possibilité de télécharger vos documents et de signer la fiche d'inscription.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet il est possible de retirer et de déposer le dossier complet à **la Direction des Sports. 2, rue du clos neuf Joué-lès-Tours 37300** (8h30-12h00 / 13h45-17h00), du lundi au vendredi.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre aux 02 47 39 70 20

ATTENTION, Si vous n'avez pas reçu la validation de l'inscription de votre enfant par mail de la Direction des Sports sous 3 jours, merci de téléphoner au 02 47 39 70 20.

En cas d'empêchement, Il est impératif de désinscrire votre enfant le plus rapidement possible. (15 jours maximum)

Quelques infos pratiques :

- Bien regarder la programmation de vos enfants afin qu'ils aient des affaires appropriées pour leurs activités de l'après-midi : Bulle d'O (maillot de bain + serviette + bonnet), activités nautiques (serviette/affaires de rechanges).
- Tous les enfants devront être équipés, d'une bouteille d'eau, d'une casquette, d'un coupe-vent.
- Le stage activités nautiques sera réservé aux enfants ayant déjà un brevet d'aisance.
- Bien remplir et signer la fiche sanitaire sans oublier de joindre les documents demandés.
- Bien spécifier le choix du stage de votre enfant.
- Une deuxième paire de chaussures réservée à la pratique en salle est obligatoire pour pénétrer dans les gymnases.
- Un bonnet de bain est obligatoire pour les activités à la piscine « Bulle d'O »

En espérant que la planification « été 2023 » et les nouvelles activités (Thématique vélo, équitation, pumptrack, padel, lutte, pêche, boxe thaï) donneront envie à vos enfants de nous rejoindre.

Sportivement

Pour les ETAPS